

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Salm-Paol
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
4 et 6 Place
FRIBOURG

ABONNEMENTS
1 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 1 80 4 50 8 15
Etranger 3 20 9 16 30

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal 114 54.

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Étranger... 35 »
Réclames... 50 »

Nouvelles du jour
Reprise de Monte Asolone par les Italiens

D'après le correspondant de guerre de la Gazette de Francfort, le haut commandement français a envoyé au secours des Italiens une armée entière, c'est-à-dire plusieurs corps d'armée. On sait que les troupes françaises sont sous le commandement du général Fayolle, qui se distingua dans l'offensive de la Somme; le corps anglais est sous les ordres du général Plumer, le vainqueur de Witschaete. Nous avons déjà dit que les Anglais ont pris position sur le plateau de Montello, au nord de Trévis, au bord du Piave. Le Montello est une élévation aride, qui se dresse au milieu de la plaine et atteint une hauteur de deux cents à trois cents mètres; il s'allonge de l'est à l'ouest sur une longueur de dix kilomètres; l'étendue du massif en largeur est de trois kilomètres. C'est une position superbe pour l'artillerie. Une partie des troupes françaises prête main forte à l'armée italienne du général Robilant, qui défend le massif du Monte Grappa; elles occupent le secteur le plus voisin du Piave, au Monte Tomba. La perte qu'ont faite les Italiens de leurs positions proches de la Brenta (col de la Berreta, Monte Pertica, Monte Asolone) leur est doublement préjudiciable; outre l'affaiblissement de leur ligne de barrage entre la Brenta et le Piave, il en résulte encore pour eux l'impossibilité d'observer les mouvements des Austro-Allemands dans la vallée de la Brenta, de Valstagna en amont jusqu'à Priolano. Les Italiens ont entrepris une contre-offensive pour déloger l'ennemi du Monte Asolone. D'après les dernières nouvelles, ils ont recouvré une bonne partie de la position.

core une réponse indirecte à lord Lansdowne. M. Asquith a pris la parole pour corroborer les dires de M. Lloyd-George, et le télégraphe ne nous a pas appris que quelqu'un ait fait entendre un autre son de cloche.
Aujourd'hui, les plus optimistes admettent que la guerre finira au plus tôt dans une année, à l'entrée de l'hiver 1918. On nous a dit tant de fois qu'il n'y en aurait pas pour plus d'une douzaine de mois que nous demeurons sceptiques. Quelqu'un qui est rentré dernièrement de Paris nous a rapporté qu'on s'y attendait assez généralement à encore trois ou quatre ans de guerre. Nous n'osons pas penser à ce que l'Europe deviendrait par cette prolongation de calamité et nous aimons mieux envisager que les hostilités auront virtuellement un terme avant un nouvel hiver.
Un professeur à la faculté de droit de Toulouse, M. Léon Polier, a établi, dans le Correspondant, que la France aurait, en automne prochain, 120 milliards de dettes, et un budget de paix de 14 milliards.
Devant de pareils chiffres, il en est qui songent à une solution simple et radicale: la faillite. M. Léon Polier leur démontre excellemment que ce serait la pire des solutions. L'exemple qu'on tire de la grande Révolution, qui n'a trouvé que cet expédient malhonnête pour sortir les finances françaises d'embarras, serait d'une réédition des plus fâcheuses.
La banqueroute de la France, en 1797, avait été double, sur les assignats et sur la rente. L'Etat avait annulé la dette de 38 milliards de francs constituée par l'émission des assignats et mandats territoriaux, et l'année suivante, il avait rayé du Grand-Livre de la Dette publique les deux tiers des rentes, opération qui porta sur un capital de 1 milliard et demi et sur 70 millions de rentes; c'est ce qui s'appela, par un euphémisme, la loi du tiers consolidé. On assurait aux rentiers le paiement du tiers de ce qui leur était dû, mais on se taisait sur ce qu'on leur enlevait.
Cette faillite d'à peu près 40 milliards porta principalement sur le papier-monnaie consolidé par les assignats. Elle fut beaucoup moins sensible qu'on ne le pense, parce que les assignats avaient perdu progressivement de leur valeur nominale jusqu'à ne valoir réellement presque plus rien, et le grand nombre de ceux qui les eurent successivement entre les mains, au cours de plusieurs années, ne supportèrent qu'une faible part de la dépréciation de chaque vignette.
Mais la banqueroute future qu'envisageaient certains socialistes porterait sur 7 milliards de rente, dont les litres ne sont pas seulement entre les mains de ceux qu'on appelle communément des rentiers, mais d'une foule de petites gens qui ont consacré presque toutes leurs économies à souscrire aux emprunts successifs émis par le gouvernement. Par la faillite, ils perdraient la majeure partie des ressources sur lesquelles ils étaient en droit de compter au vu de la signature de l'engagement de l'Etat.
Ceux qui ont porté leur avoir aux caisses d'épargne seraient dans une situation pareille, puisque les fonds des caisses d'épargne ont été presque tous placés en rentes sur l'Etat. Il en est de même de l'avois des sociétés de secours mutuels, de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, des assurances en cas de décès, contre les accidents, des retraites ouvrières. Le gouffre de la banqueroute engloutirait tout cela.
Les capitaux des grands établissements publics, hôpitaux, universités, chambres de commerce, subiraient le même sort, puisqu'ils sont aussi placés en rentes sur l'Etat.
Les établissements financiers les plus solides, à commencer par la Banque de France, seraient atteints, parce qu'ils ne consentent des avances importantes que sur les fonds de l'Etat.
La faillite produirait donc un bouleversement économique et social devant lequel les esprits réfléchis reculent épouvantés.
Mais, s'il faut faire face à un budget annuel de 14 milliards et que le revenu national soit, comme on l'assure, de 35 milliards, c'est donc 40 % que l'impôt devra prendre au revenu de chacun. Celui qui aurait un traite-

ment de 3000 francs pour faire vivre sa famille devrait verser au fisc 1200 francs. Appliquez cette proportion à toute l'échelle des contribuables, il y aura de quoi provoquer une jacquerie universelle, car ce qui est vrai pour la France le serait aussi pour la plupart des belligérants d'Europe.
A côté du mal, voici le remède. « Ce n'est pas, dit M. Léon Polier, au revenu en nature que s'adresse le fisc; c'est au revenu en valeur, exprimé en argent. »
Cela revient à escompter, pour payer les impôts, l'augmentation considérable de la valeur de tous les produits. Le prix de la terre va monter; le campagnard vendra ses denrées plus cher; l'industriel travaillera avec encore plus de bénéfices; les salaires seront plus élevés; les montants sur lesquels le commerçant prélèvera son tant pour cent seront plus importants; les traitements suivront, lentement mais sûrement, une progression ascendante. Il n'y a que les rentiers qui ne verront guère s'améliorer leur situation; leurs coupons seront à peu près les mêmes, tandis qu'ils payeront tout plus cher.
Pour revenir à la France, ce n'est donc pas sur 35 milliards de revenu actuel qu'elle devra fournir 14 milliards d'impôt, mais peut-être sur plus de 100 milliards de revenu futur. Ainsi, le formidable impôt se supportera mieux.
Le monde, en apparence plus riche, ne sera pas plus heureux. Il y aura encore moins de bien-être, car il faudra payer, pendant de longues années, tous les déficits économiques de cette longue guerre; les dépenses que les hommes ont faites pour se tuer, la diminution du nombre des travailleurs fauchés par millions, l'absence de rendement de tous ceux qui ont été pris par les opérations militaires.

M. BOY estimant que la question était réglée par la motion d'ordre de M. Forrer.
Le budget étant enfin approuvé avec les modifications introduites par le Conseil national, l'Assemblée s'est hâtée de régler les divergences entre ses premières décisions et les décisions du Conseil national au sujet des subsides de guerre. Le projet revint tout chaud de l'autre Chambre. Les majorations votées par le Conseil national impliquaient une surcharge de 9 millions pour la caisse de la Confédération et des chemins de fer fédéraux. Le Conseil des Etats n'a pas voulu aller jusque-là. Cependant, il s'est rapproché sensiblement des chiffres du Conseil national en portant à 450 francs le minimum de l'allocation annuelle de renchérissement. Le Conseil national avait décrété 500 francs. Mais, pour faciliter l'accord avec le Conseil national et empêcher qu'une divergence persistante ne retardât l'entrée en vigueur des subsides de guerre, M. Motta a proposé et obtenu, non sans peine, que l'allocation aux enfants fût portée à 100 francs par an et par tête.
En outre, le Conseil des Etats s'est rallié à la décision du Conseil national concernant l'âge des enfants bénéficiaires. La limite a été reculée jusqu'à 18 ans, comme d'ailleurs l'avait demandé M. Pyläth, lors des premiers débats.
Cela fait, le Conseil des Etats, faisant usage de l'art. 6 du règlement sur les rapports entre les deux Conseils, a déclaré que ses décisions étaient définitives. C'est à prendre ou à laisser. Le Conseil national s'inclinera sans doute.

gen, et Rochaix, de Genève, rapporteurs de la commission, exposent la situation.
Le Conseil fédéral recommandait l'allocation d'un secours unique de guerre de 200 fr. par invalide, 100 fr. par veuve, 20 fr. par orphelin et 180 fr. par ouvrier pensionné. Les pensionnés jouissant d'un revenu qui dépasse le maximum de la pension statutaire, ne devaient pas avoir droit au secours; la dépense était calculée à 1,200,000 fr.
La commission a biflé le mot unique et a porté les allocations à 250 fr. par invalide, 150 fr. par veuve, 30 fr. par orphelin et 200 fr. par ouvrier. En outre, la commission propose de ne pas fixer de revenu maximum.
Le surcroît de dépense serait de 400,000 fr. MM. Schmid (Olten), Kurrer (Sofeure) et Kneiff vont plus loin encore et proposent des allocations de 300 fr. par invalide, 200 fr. par veuve et 250 fr. par ouvrier. Cela ferait encore 230,000 fr. de plus. M. le conseiller fédéral Forrer se rallie aux propositions de la commission. Adopté.
Entre temps, le Conseil des Etats a discuté l'arrêté concernant les subsides de guerre au personnel des administrations fédérales et des C. F. F. Il s'est refusé à suivre le Conseil national dans la question du minimum de 500 fr.; le Conseil des Etats maintient le chiffre de 450 fr., porte, d'autre part, l'allocation pour enfants à 100 fr. et déclare sa décision définitive.
A l'heure actuelle, le Conseil national a fait le règlement des négociations entre les deux commissions. Mais alors l'arrêté n'aurait pu être liquidé dans cette session. La commission du Conseil national s'est résignée à recommander l'adhésion pure et simple au Conseil des Etats. Ce sont deux millions de gagnés pour le fisc fédéral. La dépense totale se réduit ainsi de 57 à 55 millions. Chaque fonctionnaire ou ouvrier marié ayant trois enfants — par exemple — recevra tout de même, en moyenne, 1000 francs d'allocation supplémentaire pour 1918. C'est un cadeau de Noël respectable. Comme M. Motta l'a fait remarquer, le personnel peut compter, en plus, sur l'augmentation triennale de 300 fr. pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain, et il bénéficie, en grande partie, encore des réductions de prix sur le pain et le lait, que supporte la Confédération, et qui peuvent être calculées à 150 fr. par famille, en moyenne.
Le Conseil national a adhéré, sans opposition, aux décisions du Conseil des Etats, et a adopté l'arrêté par 88 voix.
L'arrêté portant augmentation des taxes postales a été ratifié, en votation finale, par 76 voix contre 8.
Indisposé par les longs discours de la journée, M. Gelpke demande, par voie de motion, la revision du règlement, afin que les orateurs puissent être bridés!
La journée s'est terminée par le dépôt d'une nouvelle motion: M. Kurrer a demandé l'institution d'un conseil économique suisse, composé de délégués du Conseil fédéral et des grands associations économiques du pays, conseil qui aurait à donner ses préavis sur toutes les mesures économiques.

AU CONSEIL DES ETATS

Fin de session
Berne, 21 décembre.
Tandis que le Conseil national, en cette veille de clôture, défilait une activité fiévreuse, le Conseil des Etats manœuvrait plutôt quelque lassitude. Ce matin, vers onze heures, il n'y avait plus qu'une dizaine de députés dans la salle. Ce qui voyant M. Boffi, président, suspendit la séance et envoya quérir les membres qui étaient dans des couloirs du palais ou qui avaient été attirés au Conseil national par le brûlant débat sur les subsides de guerre. On finit par retrouver le nombre requis pour le quorum.
Il faut dire que la discussion engagée aujourd'hui au Conseil des Etats n'était pas d'un intérêt effolant. Les rapporteurs de la commission des finances poursuivaient leur course monotone à travers les rubriques du budget. Pas le moindre incident. M. Legler lui-même semblait tombé en léthargie.
Après avoir approuvé le budget des dépenses du Département de l'intérieur, l'Assemblée revint à la suite du monologue budgétaire à une séance de relevé. Cependant, elle entendit encore le rapport de M. Wängler sur la liquidation de la Compagnie qui avait projeté de construire un chemin de fer sur la rive gauche du lac des Quatre-Cantons. Elle prit acte du message du Conseil fédéral sur ce acompte ferroviaire, puis le Conseil des Etats émit son vote définitif sur le projet de relèvement des taxes postales. Et la séance fut levée.
Ce soir, la discussion du budget s'est terminée non sans un léger accroc. Le rapporteur pour le Département des postes, M. Gabuzzi, a proposé de réduire de 90,000 francs le crédit de 250,000 francs affectés au fonds d'assurance des postiers. La continuation a découvert, en effet, que le crédit avait été augmenté pour donner suite à l'engagement verbal souscrit jadis par M. Comtesse, ancien chef du Département des postes et chemins de fer. Les postiers et les cheminots avaient obtenu la garantie que leur situation d'assurés ne serait pas amoindrie sous le régime nouveau des assurances fédérales. C'est ce qu'on a appelé la promesse Comtesse, mot désormais historique. Mais cette promesse aggrave sensiblement les charges de la Confédération et des C. F. F. pour l'assurance de leur personnel. Et c'est en violation de la promesse Comtesse que le crédit pour le fonds d'assurance des postiers avait été majoré de 90,000 francs.
Or, M. Gabuzzi n'entendait pas que cette question très controversée fut résolue en catimini par un simple crédit budgétaire.
Aussitôt, M. Forrer s'est levé pour annoncer que le Conseil fédéral soumettrait aux Chambres un rapport et des propositions donnant une solution légale de la promesse Comtesse. Moyennant cette déclaration, l'Assemblée a maintenu le crédit de 250,000 francs. Il a fallu pour cela tout l'effort du président, qui redoutait une discussion à fond sur cette affaire. Déjà MM. Boffi, Legler et von Arx s'étaient pris aux cheveux à ce sujet. La parole leur a été retirée.

AU CONSEIL NATIONAL

Les subsides de guerre
Berne, 21 décembre.
Tâche ingrate que celle de défendre le trésor contre l'assaut des parlementaires! Les subsides aux fonctionnaires vont coûter 57 millions.
M. le conseiller fédéral Motta a tenté de sauver quelques millions au moins. Au surplus, ni la caisse d'Etat ni la caisse des C. F. F. ne possèdent un centime des 57 millions à dépenser. Au contraire, il y a un déficit de 66 millions (45 bas et de 38 millions ici) à M. Motta a fait, au nom du Conseil fédéral, toutes les concessions possibles: il a admis le taux de 90 francs par enfant; il s'est déclaré d'accord d'étendre l'allocation aux enfants de 18 ans; il se rallie, pour l'allocation minimum, aux 450 francs proposés par les autorités des C. F. F.; il cherche seulement à convaincre MM. les députés qu'il ne faut pas aller jusqu'à 500 francs. Le relèvement de ces billets de retour, adieu les abonnements généraux!
Le président du chef des finances a été applaudi, mais n'a pas changé le cours des choses. Un seul député, M. Stoucky, le médecin oberlandais, s'est rallié à la thèse officielle. On sait que le groupe radical — poussé sans doute par la défection du personnel fédéral lors des dernières élections — avait décidé de voter les 500 francs d'augmentation minimum, auxquels viennent s'ajouter 250 francs de l'allocation de famille et 90 francs par tête d'enfant.
Du moment que le parti de majorité distribue généralement la même féodalité, ce n'est pas aux représentants des minorités à hésiter. MM. Petri, Kurrer et Daurout ont appuyé les propositions de la minorité de la commission qui veut faire droit aux demandes de l'Union du personnel, c'est-à-dire accorder une allocation de 60 francs par mois au personnel, plus une allocation mensuelle de 10 francs pour les enfants. Les socialistes font les mêmes propositions.
Au vote, la proposition de la majorité lève la commission (500 francs de minimum, etc.) l'emporte par 98 voix contre 41 sur la proposition de la minorité, conforme aux demandes du personnel. La minorité se compose de 18 socialistes, 18 catholiques et 5 membres du groupe de politique sociale; la majorité est formée de tous les radicaux, des libéraux du centre et de quelques membres de la Droite.
La proposition du Conseil fédéral de s'en tenir à 450 francs a été écartée par 86 voix contre 38.
Au vote final, l'arrêté a été adopté, dans son ensemble, par 85 voix, sans opposition. Le projet retourne au Conseil des Etats.
Au cours de la séance du matin, qui a duré jusqu'à midi, le Conseil a validé l'élection de M. Conzeli, député socialiste du 3<sup>me</sup> arrondissement, et a adopté le « postulat » de M. Raber, ratifié par le Conseil des Etats et portant invitation au Conseil fédéral de préparer, par les mesures appropriées, le régime d'après la guerre.
Séance de relevé, à 4 heures
L'après-midi encore, les subsides de guerre ont fait les frais de l'ordre du jour. D'abord, c'est un projet d'arrêté prévoyant une allocation de renchérissement au personnel pensionné des Chemins de fer fédéraux. MM. Buhler, de Frut-

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

On nous écrit de Berne:
Le renouvellement de la commission des pleins pouvoirs du Conseil national, à l'occasion duquel une manœuvre devait éliminer M. Grimm, a eu pour résultat la nomination de 12 nouveaux membres et 25; mais M. Grimm reste en fonctions; le groupe socialiste avait menacé d'une grève, si on lui faisait violence.
Treize membres socialistes, parmi lesquels M. Musy (Fribourg), ont été confirmés dans leurs fonctions; les douze nouveaux sont MM. Arthur Eugster, Freyhaufhaus, Garbati, Graber, Hostenstein, Jager, Machner, de Meuron, Mosmann, Odinga, Raymond, Speiser.
La commission pour l'arrêté concernant l'encouragement de l'éducation nationale a été composée de MM. Lohrer, président, Bertoni, Fritschli, Feigenwinter, Grimm, Bettez, de Darbell, Ming, Rikali, Sieggist et Wild.
Enfin, la commission qui doit s'occuper de l'initiative socialiste demandant l'impôt direct fédéral, comprend MM. Gaudand, président, Borella, Grünfelder, Jilinter, Jenny (Berne), Masouir, Meyer, Müller (Berne), Obrecht, Rysler, Scher (Bâle), Scheller, Seiler (Bâle-Gampagne), Sigg, de Streng, Speiser et Tissières. Sur 17 membres, il y en a au moins 13 qui sont d'adhésion hostile à l'initiative; deux ou trois non-socialistes pourraient imaginer un contre-projet.
La commission des finances du Conseil national a nommé président M. Pignot, le député libéral d'Yverdon; elle l'a désigné, avec MM. Spalm et de Streng, pour faire partie de la députation des finances des deux Chambres.
Nécrologie
Le retour de l'Unitarité de Varsovie
(Pologne). — Le D<sup>r</sup> Joseph Brudziński, il n'y a pas longtemps encore recteur de l'Université, devenu vice-directeur du Département de

L'Instruction publique, est mort à Varsovie. Il a joué un rôle marqué dans la vie politique, avant et après l'acte du 5 novembre. Ces derniers temps, il s'était consacré uniquement aux questions de l'Université et de l'Instruction publique. Il jouissait de la sympathie générale.

### La guerre européenne ne

#### FRONT OCCIDENTAL

##### Journée du 20 décembre

Communiqué français du 21 décembre, à 3 h. de l'après-midi :

Un important coup de main tenté par l'ennemi à l'est du Fayet (région de Saint-Quentin) a complètement échoué.

Activité de l'artillerie sur la rive droite de la Meuse au nord-est de Fleury, à l'Hartmannswellerkopf et dans le secteur à l'est de Thann.

\*\*\*

Communiqué allemand du 21 décembre :

Groupé du prince Rupprecht : Dans les Flandres, par un brouillard épais, l'activité de l'artillerie est restée généralement faible. Au nord de la route d'Ypres à Menin, le feu s'est considérablement intensifié dans l'après-midi. Nous avons fait prisonniers un certain nombre d'Anglais au cours d'un combat de reconnaissance heureux pour nous au sud de Hollebeke.

Groupé du duc Albrecht : Près de Hirschbach, au sud d'Altkirch, au cours d'une pointe réussie dans les lignes françaises, 31 prisonniers sont restés entre nos mains.

##### Journée du 21 décembre

Communiqué français du 21 décembre, à 11 h. du soir :

Activité d'artillerie intermittente sur quelques points du front, plus vive dans la région du bois des Caurlères.

En Alsace, des Allemands qui tentaient d'aborder nos tranchées à l'ouest de Cernay ont été repoussés par nos feux. Au Hartmannswellerkopf, l'ennemi, à la faveur d'un très important coup de main qu'il avait fait précéder d'un bombardement intense, avait pu pénétrer dans des éléments avancés de notre première ligne. Il en a été entièrement rejeté à la suite d'un combat corps à corps, au cours duquel il a subi de lourdes pertes.

118 obus ont été lancés sur Reims.

\*\*\*

Communiqué anglais du 21 décembre, à 10 heures du soir :

Une tentative de coups de main a échoué, ce matin, au nord-est de Messines, sous nos feux d'infanterie et de mitrailleuses.

Les rencontres de patrouilles nous ont permis, au cours de la journée, de faire un certain nombre de prisonniers sur divers points du front.

Aucun événement important à signaler, en dehors de l'activité de l'artillerie à l'est d'Ypres.

#### FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 21 décembre :

Hier, dans la région du mont Asolone, à l'est de la Brenta, nos troupes, avançant avec une grande ténacité et contrariées aussi par acharnement par l'adversaire, ont réussi à enlever à l'ennemi une bonne partie des avantages qu'il avait remportés dans la journée du 18. Sur les positions disputées, l'adversaire a concentré un feu très vif sans réussir à ébranler notre résistance. Une forte tentative de contre-attaque prononcée du mont Pertica a été immédiatement arrêtée.

Sur le plateau d'Asiago, l'activité de nos détachements de reconnaissance nous a valu la capture de quelques prisonniers. Dans le col Camonica, à l'est de l'Asico et sur le front mont Tombo-Monello, les tirs de harcèlement de l'artillerie ennemie ont été plus vifs et plus fréquents.

\*\*\*

Communiqué autrichien du 21 décembre :

A l'est de la Brenta, les Italiens, après une vaine préparation d'artillerie, ont attaqué sept fois nos lignes près de l'osteria del Lepre, et trois fois celles au sud-ouest du mont Pertica. Toutes ces attaques ont été entièrement repoussées, avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

\*\*\*

Communiqué autrichien du 21 décembre :

A l'est de la Brenta, les Italiens, après une vaine préparation d'artillerie, ont attaqué sept fois nos lignes près de l'osteria del Lepre, et trois fois celles au sud-ouest du mont Pertica. Toutes ces attaques ont été entièrement repoussées, avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

\*\*\*

Communiqué autrichien du 21 décembre :

A l'est de la Brenta, les Italiens, après une vaine préparation d'artillerie, ont attaqué sept fois nos lignes près de l'osteria del Lepre, et trois fois celles au sud-ouest du mont Pertica. Toutes ces attaques ont été entièrement repoussées, avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

\*\*\*

Communiqué autrichien du 21 décembre :

A l'est de la Brenta, les Italiens, après une vaine préparation d'artillerie, ont attaqué sept fois nos lignes près de l'osteria del Lepre, et trois fois celles au sud-ouest du mont Pertica. Toutes ces attaques ont été entièrement repoussées, avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

\*\*\*

Communiqué autrichien du 21 décembre :

A l'est de la Brenta, les Italiens, après une vaine préparation d'artillerie, ont attaqué sept fois nos lignes près de l'osteria del Lepre, et trois fois celles au sud-ouest du mont Pertica. Toutes ces attaques ont été entièrement repoussées, avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

\*\*\*

Communiqué autrichien du 21 décembre :

A l'est de la Brenta, les Italiens, après une vaine préparation d'artillerie, ont attaqué sept fois nos lignes près de l'osteria del Lepre, et trois fois celles au sud-ouest du mont Pertica. Toutes ces attaques ont été entièrement repoussées, avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

\*\*\*

Communiqué autrichien du 21 décembre :

A l'est de la Brenta, les Italiens, après une vaine préparation d'artillerie, ont attaqué sept fois nos lignes près de l'osteria del Lepre, et trois fois celles au sud-ouest du mont Pertica. Toutes ces attaques ont été entièrement repoussées, avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

\*\*\*

Communiqué autrichien du 21 décembre :

A l'est de la Brenta, les Italiens, après une vaine préparation d'artillerie, ont attaqué sept fois nos lignes près de l'osteria del Lepre, et trois fois celles au sud-ouest du mont Pertica. Toutes ces attaques ont été entièrement repoussées, avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

\*\*\*

Communiqué autrichien du 21 décembre :

A l'est de la Brenta, les Italiens, après une vaine préparation d'artillerie, ont attaqué sept fois nos lignes près de l'osteria del Lepre, et trois fois celles au sud-ouest du mont Pertica. Toutes ces attaques ont été entièrement repoussées, avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

### Les événements de Russie

#### Menaces contre l'Entente

A. P. R. — Trotzky a fait remarquer dans une lettre adressée à tous les représentants de l'Entente, que toute reprise envers la Russie, comme toute occupation du territoire russe par des troupes de l'Entente aurait des conséquences très graves et pouvant être fort néfastes pour les Alliés.

A. P. R. — On mande au Times que les chefs bolchevistes ont annoncé officiellement que la Russie n'était pas à considérer comme impuissante et sans protection vis-à-vis des menaces japonaises ; que, par mesure de représailles, elle pouvait par exemple unir ses troupes aux troupes turques en Asie Mineure et dans l'Iran, ce qui cotrait à l'Angleterre la Perse et la Mésopotamie.

#### Le Japon veut ne rien perdre

A. P. R. — Un communiqué de Pétrograd dit : « Le ministre japonais à Pétrograd a fait savoir au nom de son gouvernement « au commissaire du peuple pour les affaires étrangères » Trotzky, que, dans le cas projeté d'un « règlement » des finances russes, le Japon entendait ne pas subir la moindre perte. Si les capitaines japonais en Russie devaient être exposés à un danger quelconque, le gouvernement maximaliste en aura toutes les responsabilités. Le Japon se réserverait toute intervention nécessaire et demanderait à la rigueur des compensations territoriales.

#### Proclamation de Kalédine

Pétrograd, 21 décembre. Une proclamation de Kalédine aux cosaques les met en garde contre les bruits d'une trêve : « Cette trêve, dit-il, signifie que les Allemands préfèrent jeter de l'argent que de se battre, car ils savent que la Russie ne peut être vaincue. Cette trêve attirerait la malédiction sur les fils, qui ne seraient plus maîtres des champs de leur père. Des trahisons, à Pétrograd, nous menacent de la publication. Nous, nous nous rappellerons le vieux supplice cosaque du pal. »

#### Kalédine est entré à Rostof

Londres, 21 décembre. Le Times apprend de Pétrograd : Kalédine est entré à Rostof le 15, après six jours de combats. Les pertes des gardes rouges ont été de huit cents tués et mille blessés.

#### La démobilisation russe

Londres, 20 décembre. On mande de Pétrograd au Times :

« La dissolution de l'armée russe continue rapidement. Les armées du front septentrional et occidental diminuent de nombre chaque jour, à cause des démobilisations ordonnées officiellement et des défections des troupes qui font retour de leur propre chef dans leurs foyers. Les soldats de Moscou, par exemple, sont rentrés chez eux sans attendre des ordres.

« Depuis samedi, tous les anciens grades de l'armée ont été supprimés. L'armée et la garnison de Pétrograd ont reçu l'ordre de procéder à l'élection des nouveaux officiers. »

#### L'Allemagne et le sort du tsar

Londres, 21 décembre.

Le Times apprend de Pétrograd que les délégués militaires allemands ont demandé, de la part de Guillaume II, les intentions de la Russie au sujet du tsar, et de la famille impériale. Les commissaires du peuple ont interrogé la famille impériale, encore à Tsarskoïé-Sélo, qui a répondu que la solution serait l'exil à l'étranger. Le gouvernement aurait consenti. Il désire obtenir l'assentiment de la Constituante.

#### LES NÉGOCIATIONS DE PAIX

(Pologne). — Le président des ministres, M. Kucharski, s'est adressé officiellement au chancelier allemand et au ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, leur demandant d'admettre les représentants du gouvernement polonais à prendre part aux négociations de paix avec la Russie.

(Hawaï). — (Retardé, du 18 décembre)

Les journaux croient savoir que la conférence

de Brest-Litovsk décidera de se réunir en pays neutre, probablement à Stockholm.

#### Les affaires en cours à Paris

Paris, 21 décembre. Le juge d'Instruction Drioux a notifié au sénateur Humbert, qu'il a interrogé vendredi après midi, qu'il l'inculpait de complicité de commerce avec l'ennemi, avec Lenoir et Desouches ; d'extorsion de fonds et de tentative d'extorsion avec Ladoux et Leymarie.

#### A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a tenu, jeudi, sa séance publique annuelle. M. Emile Boutroux a donné lecture de son rapport sur les prix de vertu décernés cette année, et M. Etienne Lamy, du sien sur les prix littéraires.

M. Boutroux a célébré avec éloquence l'amour de la famille, l'amour du sol natal innés chez les Français. L'Académie a couronné de grands dévouements prodigués à des familles malheureuses et récompensé aussi des familles nombreuses dont le chef n'a pas reculé devant de grands devoirs.

M. Etienne Lamy, dès le début de son rapport, a rappelé que l'Académie réserve, depuis 1914, ses couronnes littéraires aux soldats.

M. Etienne Lamy, dont le rapport est d'une belle venue littéraire, a été très applaudi quand il a montré l'universalité de la langue française et la valeur de l'élément moral dans la guerre.

#### IL Y A UN AN

28 décembre 1916

En Dobroudja, Mackensen refoule les Russo-Roumains vers les bouches du Danube, sur les îles de pont de Macin-Braila, d'Isaccea-Reni et de Tulcea-Ismail. Tulcea tombe aux mains de l'assaillant.

Le Conseil fédéral s'associe à la démarche du président Wilson en faveur de la paix.

Sur les injonctions de l'Entente, le gouvernement grec fait procéder à la relégation de l'armée dans le Péloponèse.

23 décembre 1916

En Dobroudja, Mackensen s'empare de la tête de pont d'Isaccea, sur le Danube.

Le comte Czernin, ancien ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Bucarest, devient président du gouvernement austro-hongrois à la place du baron Burian.

### Echos de partout

#### ADAM ET ÈVE SUR LE FRONT

Adam et Ève s'entendaient bien au paradis terrestre, mais ils se chamaillaient sur le front. Leur destin les rapprocha sur le théâtre de la guerre, et, quand des camarades ne les plaisaient pas, ils se querrelent pour un oui ou pour un non. L'un — Adam — était chauffeur d'un grand banquier parisien. L'autre — Ève — était chauffeur d'un médecin dramaturge. Au temps de paix, ils s'ignoraient.

Maintenant, Adam et Ève sont affectés deux dans le même camion, et les disputes vont bon train comme dans beaucoup de ménages.

#### L'ÉUDIAN

Il y a une dizaine d'années, un jeune étudiant russe partageait avec quatre de ses camarades une modeste chambre du prix annuel de 120 francs, située au troisième étage d'un immeuble de la rue Berthollet, à Paris.

Les voisins se rappellent encore cet étudiant vêtu misérablement, qui se nourrissait de restes accommodés. Il passait ses journées et ses soirées dans les bibliothèques ; il tranchait ainsi la question du chauffage.

La vieille concierge parle volontiers de ce malheureux « anarchiste », comme elle dit, qui avait du mal à payer ses cent vingt francs de loyer annuel et qui s'appelait Lénine. Il faillit mourir de la typhoïde à l'hôpital de la Pitié, où il avait été transporté.

#### MOT DE LA FIN

— Je ne comprends rien à l'ordre que vous me rapportez ; c'est absolument déconseillé.

— Pas d'ordres, mon capitaine, c'est venu par télégraphie sans fil.

#### Parmi les catholiques italiens

On nous écrit de Lugano : « Nous venons d'apprendre que, dans les dernières rencontres sur la plaine de Vénétie, parus les officiers italiens tombés aux mains de l'ennemi, après avoir accompli vaillamment leur devoir, se trouve l'avocat Louis Colombo, de Milan, un des fondateurs et président du syndicat national des ouvriers tessinois, qui a toujours déployé un dévouement admirable pour l'action sociale. Son ami et collègue, l'ingénieur Jean Levati, membre du comité du syndicat et ancien vice-président du cercle « Carlando Ferrini » constitué parmi ses étudiants au Polytechnicum de Milan, a soigné de son sang, sur le champ de bataille, son amour pour la patrie qu'il rêvait grande et glorieuse dans l'union au Souverain Pontife. »

### Confédération

#### Le village d'Euseigne incendié

Le village valaisan d'Euseigne, dans le val d'Hérens, au confluent des deux bras de la Borgne, vient d'être la proie des flammes.

Le feu a pris entre 8 h. 15 et 8 h. 30, hier matin, dans une grange à l'est du village, par suite, suppose-t-on, de l'imprudence d'enfants.

Étant donné le manque d'eau, le feu s'est propagé avec une grande intensité, la plupart des maisons du village étant construites en bois et serrées les unes contre les autres.

Les pompiers des villages environnants sont arrivés avec toute la célérité possible, ceux de Sion en camions automobiles. Pour combattre les progrès du feu, on a été obligé tout d'abord de transporter l'eau au moyen de tonneaux et de seaux, depuis le pont du Sauterol sur la Dixence, petit cours d'eau qui passe au sud du village. Ce n'est que dans l'après-midi que, grâce au travail acharné des pompiers et des habitants, on réussit à amener l'eau directement au village au moyen d'une canalisation.

A partir de ce moment-là, la lutte contre le feu fut plus efficace.

Hier soir, néanmoins, à la nuit tombante, le fleuve continuait ses ravages. L'agglomération principale, dont les maisons s'élevaient au-dessus de la route d'Evoleine, n'existait plus. De vingt à vingt-cinq maisons étaient en ruines. Seuls, quelques bâtiments situés au-dessus de la route, la poste et la maison de commune notamment, restaient debout. L'hôtel des Pyrénées a eu sa toiture brisée.

Le village comptait de 30 à 35 maisons et 200 habitants. Il n'y a pas eu d'accident de personne, et le bétail a pu être sauvé, ainsi qu'une faible partie du mobilier.

Sur trente-cinq familles que comprenait la localité, les trois quarts ont perdu la plus grande partie de leur avoir. Aussi, le gouvernement a-t-il ordonné immédiatement des mesures pour les pourvoir du nécessaire. La plupart sont hospitalisés à Hérens.

Un comité s'est formé pour organiser et distribuer les secours les plus urgents.

#### Autour de la neutralité

Nous lisons dans le Bündner Tagblatt de Coire (18 décembre) :

« La mission la plus élevée et la plus importante du président de la Confédération suisse est certainement, aujourd'hui, la sauvegarde jalouse de notre neutralité. Or, M. Calonder paraît prédestiné à cela : sa dissertation pour le doctorat en droit à l'université de Berne avait précisément pour sujet la neutralité de la Suisse. »

Rappelons que, sur la neutralité, nous possédons aussi une publication de tout intérêt due à la plume du nouveau conseiller national conservateur jurassien Xavier Jolani. C'est sa thèse de doctorat, présentée en 1889 à l'Académie de Nancy. Malgré son modeste nom d'Essai, nous avons là une œuvre magistrale. Elle se compose d'une introduction et de cinq parties : Condition d'existence de la neutralité. Un Etat peut-il

toujours être neutre ? Droits des neutres. Devoirs des neutres. Actes divers.

#### Fonctionnaires fédéraux

On nous écrit : M. Koch, conseiller national, secrétaire du parti jeune-radical, n'est plus secrétaire de l'Association des fonctionnaires fédéraux ; il a été remplacé par M. Michon.

### La Suisse et la guerre

#### Courrier diplomatique volé

On annonce qu'un sac scellé, dans lequel était renfermé le courrier diplomatique alle mand adressé à la Légation d'Allemagne à Berne, a été volé à la gare de Bâle.

#### Passage de grands blessés

Jeudi soir, à 9 h., a passé à Lugano un train de grands blessés austro-hongrois rapatriés. Il comptait 354 officiers et soldats, dont 70 aliés. Plusieurs soldats qui devaient faire partie du convoi sont morts à Côme, au moment d'être transportés en Suisse. Le convoi comprenait surtout des Hongrois, des Sloènes et des Bosniaques.

#### ARMÉE SUISSE

##### Assurance militaire

On nous écrit de Berne : Longtemps avant le dépôt de la motion de M. Grosjean au Conseil national, l'Assurance militaire avait soumis au Conseil fédéral une proposition portant augmentation de toutes les pensions militaires de 15 pour cent, en raison du renchérissement général.

Le Conseil fédéral vient de prendre en considération cette proposition. Les pensions seront augmentées de 15 % dès le 1er janvier.

#### LA VIE ECONOMIQUE

##### Baisse des céréales en Allemagne

Le prix des céréales a été baissé de 10 marcs par un décret du gouvernement allemand.

##### La carte de lait à Berne

La ville de Berne a introduit la carte de lait pour le 6 janvier.

La ration sera de 5 1/2 à 6 décilitres par jour. Elle sera doublée pour les enfants au-dessous de 6 ans. Des suppléments seront accordés pour les malades, les vieillards et les femmes en couches.

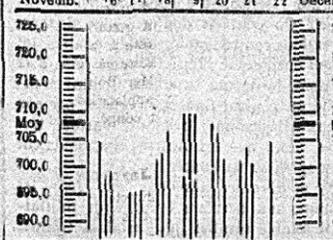
Les nouveaux abonnés pour 1918 recevront le journal dès ce jour sans augmentation de prix.

#### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

22 décembre

Technicum de Fribourg

Novemb. 16 17 18 19 20 21 22 Décemb.



Nov mb. 16 17 18 19 20 21 22 D ce b.

6 h m -5 2 -4 -3 -8 -10 -7 6 6 6

1 h a -5 2 -2 -3 -9 -9 1 1 2 2

6 h a -2 -1 -3 -3 -5 -5 6 6 6

8 h m 8 6 10 10 10 8 6 3 4 4

1 h a 6 6 8 6 6 6 8 4 1 1 8

6 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

8 h a 8 4 6 6 6 6 8 6 6 6 8

#### Feuilleton de la LIBERTÉ

### L'inutile sacrifice

par FRILBY

Régine inclina la tête. Un silence pénible survint. Lucette comprit que la maîtresse de maison trouvait que sa visite avait assez duré. Immédiatement, elle reprit :

— Il ne me reste plus, mademoiselle, qu'à vous remercier de votre aimable accueil.

Puis, se tournant vers Louis, elle dit en lui tendant la main :

# FRIBOURG

## Conseil général

Le Conseil général de la ville de Fribourg se réunira le vendredi 28 décembre, à 8 heures du soir, à la Maison de Justice, avec les tractanda suivants :

- 1<sup>o</sup> Budget de la Ville pour 1918 et demande de renouvellement des impôts communaux ;
- 2<sup>o</sup> Crédit supplémentaire pour le chauffage des écoles primaires.

## Banque de l'Etat de Fribourg

On nous écrit : La population de la Broye a appris, avec plaisir, la décision du conseil d'administration de la Banque de l'Etat, d'ouvrir une agence dans l'important village de Domsider, en confiant cette gérance à M. Elloi Corninboud, notaire.

Nous saluons également l'heureuse initiative prise par cet établissement d'ouvrir tous les jours ses guichets de l'agence d'Estavayer, qui sera désormais gérée par M. le notaire Holz, greffier de la Justice de paix.

Pour donner satisfaction à la population de Cousset et des environs, la direction de la banque y a installé un service d'épargne et y a nommé comme correspondant M. Edouard Curty, géomètre.

## Arbre de Noël du Cercle catholique

C'est demain dimanche, 23 décembre, à 3 1/2 heures de l'après-midi, qu'aura lieu, dans la grande salle du Cercle catholique, la réconfortante manifestation des petits amis de l'Enfant-Jésus. Les enfants des membres du Cercle sont cordialement invités à s'y rencontrer nombreux, accompagnés de leurs parents. Des jeux sont organisés, et la cérémonie de l'Arbre de Noël sera agrémentée et rehaussée par des chants et par une allocution de circonstance adressée aux enfants.

## Le 3<sup>e</sup> centenaire des « Dames de charité »

L'Association des « Dames de charité » a trouvé un écho très sympathique à l'initiative prise de commémorer la date évocatrice de ses origines. Jeudi matin, à l'église de la Providence, dans un cadre approprié s'il en est un, au milieu des cornettes des Sœurs de Charité et de la famille adoptive de saint Vincent de Paul, S. G. Mgr Collard célébrait la sainte messe et prononçait, devant une nombreuse assistance, composée spécialement de membres des œuvres de charité, et émaillée de quelques internes français, une saisissante allocution, tout inspirée de l'évangile, sur la manière de faire la charité, cette charité vraie, que rien ne rebute, parce qu'elle voit Dieu dans le pauvre.

Le soir, même empressement à la conférence annoncée. M. le chanoine de Weck fit revivre la physionomie de « bon Monsieur Vincent », ses œuvres si merveilleuses, colosses d'une humilité plus merveilleuse encore. Et tout cela fut présenté avec ce tact discret qui estime qu'il n'est de meilleure éducation que de laisser dans tout son relief, celui-là même dont on fait revivre le souvenir, surtout quand il s'agit de Vincent de Paul. « On résiste à la science, on résiste à la force ; on ne résiste pas à l'amour. » C'est sur cette parole de Mgr Bouquard que le conférencier, auquel les applaudissements ne furent moins ménagés, prit congé de son auditoire.

## Conférence sur Jérusalem

La conférence de M. le directeur Savoy, hier soir, à la Grenette, a eu un très grand succès.

## Causerie avec projections

Dimanche, 23 décembre, à 8 heures du soir, il y aura une intéressante conférence avec projections pour les membres et amis du Cercle de jeunes gens de Saint-Nicolas, dans la grande salle de la Maison de Justice, mise à leur disposition par l'administration communale.

## Asile de l'Auge

La première représentation théâtrale aura lieu demain, dimanche, 23 décembre, à 3 heures de l'après-midi, dans la grande salle de la maison ouvrière, à la Lenda. On y entendra deux petites pièces françaises, *Le miracle des Juseaux* et *La vengeance de Thiver*, puis une petite pièce allemande, *Der Weihnachtstee*. Il faut espérer qu'un nombreux public ira encourager les petits artistes et les sœurs dévouées qui les ont préparés.

## Les communes et Pécole

Le Conseil communal de Lussy a accordé à son instituteur une allocation de 100 francs.

## Le patinage sur la Sarine

Les Entreprises électriques fribourgeoises mettent en garde le public contre les dangers que présente le patinage sur la Sarine, en raison des fortes variations du niveau des eaux nécessitées par la marche des usines électriques. Elles déclinent toute responsabilité dans les accidents qui pourraient survenir.

## Inscription des denrées alimentaires

Bien des familles se demandent si, lors même qu'elles ne veulent pas changer de fournisseur pour le riz, le sucre et les pâtes, elles doivent aller s'inscrire à la grande salle du rez-de-chaussée de la Maison de Justice.

Il est exact que tous les ménages doivent se présenter pour le visa, même s'ils ne changent pas de magasin.

## Marché aux veaux de Fribourg

En raison des fêtes de Noël et du nouvel an, les prochains marchés aux veaux auront lieu les mercredis 26 décembre et 2 janvier.

## Fédération romande des sociétés d'agriculture

Jeudi, à ce lieu à Lausanne, l'assemblée générale des délégués de la Fédération romande des sociétés d'agriculture. Environ 150 personnes prirent part à cette importante réunion, présidée par M. Jacques de Riedmatten. M. le conseiller national Chuard, chef du département de l'Agriculture du canton de Vaud ; M. le Dr Emile Savoy, directeur de l'intérieur et de l'agriculture du canton de Fribourg, et M. le colonel Jaggi, délégué du département fédéral de l'agriculture, assistaient à la réunion.

Après un rapport très intéressant, rapport du président sur l'activité de la Fédération pendant l'année écoulée, l'assemblée a entendu un exposé de son secrétaire M. Dumuis, sur les secours donnés aux agriculteurs des contrées françaises libérées, grâce à la générosité des agriculteurs romands. Le Comité a été réélu par acclamation et M. Chavannes, de Porrentruy, a été nommé président de la Fédération.

M. Martinet, chef de la station fédérale d'essais à Lausanne, a donné une très instructive conférence sur les tracteurs mécaniques appliqués à l'agriculture. Les autorités prennent à l'heure actuelle d'importantes mesures en vue de généraliser l'emploi des moyens nouveaux de labours, en présence de la nécessité d'augmenter très considérablement notre production nationale. Les tracteurs agricoles importés donnent de bons résultats, mais il est nécessaire que notre industrie arrive à produire ces instruments de travail.

Des plaintes ont été formulées par les délégués à l'égard des prix trop peu élevés payés pour les fourrages fournis à l'armée et sur le retard apporté par la Confédération à prendre livraison des céréales indigènes.

Au banquet qui fut servi au restaurant de la gare, M. le conseiller national Chuard porta un toast à la Fédération et rappela le rôle ingrat et difficile des autorités chargées du ravitaillement du pays. Il fit appel à l'esprit patriotique des agriculteurs pour faciliter la mission des pouvoirs publics.

M. le conseiller d'Etat Savoy a souligné le rôle important de l'agriculture dans les circonstances que nous traversons. L'agriculture aura, après la guerre, à être le représentant fribourgeois, une tâche encore énorme, et, pour la résoudre, il sera nécessaire de développer l'enseignement agricole, le machinisme agricole et l'esprit d'association.

M. le colonel Jacky a salué le noble geste des agriculteurs romands qui, en envoyant des secours aux régions dévastées par la guerre, ont été les dignes continuateurs de leurs pères qui envoyèrent aussi des secours aux agriculteurs victimes de la guerre de 1870.

De nombreux discours furent encore prononcés dans cette réunion. Tous les orateurs, s'inspirant des circonstances tragiques que nous subissons, proclamèrent la nécessité de mettre tout en œuvre pour réaliser la belle devise de la Suisse : « Un pour tous, tous pour un. »

M. de Riedmatten, président sortant de charge, a été chaleureusement remercié pour les excellents services qu'il a rendus à la Fédération, par son activité intelligente et féconde.

## Ravitaillement communal

On ne se rend, en général, pas très bien compte, dans le public, des difficultés du ravitaillement du travail considérable qu'impose son organisation, en vue de la répartition des denrées monopolisées et des vivres à prix réduits aux classes de condition modeste, ainsi que du contrôle des cartes de pain supplémentaires et autres, en un mot, des nombreuses mesures qu'impose la situation économique actuelle.

Les ordonnances fédérales ont voulu que tout citoyen, dont les ressources sont modestes, quelle que soit sa nationalité, eût droit au pain et au lait à prix réduit.

A Fribourg, le nombre de personnes bénéficiant de ces réductions était, au mois de novembre 1917, de 6345, réparties en 1438 familles. Le prix du lait étant de 32 centimes le litre, la Confédération prend à sa charge 4 centimes, le canton 1 centime, la commune 1 centime, de telle sorte que le lait leur est livré à 26 centimes ; quant au pain, il leur coûte 49 centimes, au lieu de 70 centimes le kilogramme, la Confédération payant 14 cent, le canton 3 1/2 cent, et la commune 3 1/2 centimes.

On pourra aisément se rendre compte du travail fourni par les employés préposés à ces services quand on saura qu'il a été distribué, de mai à novembre de cette année, 901,000 litres de lait et 423,765 kilos de pain à prix réduits. La commune de Fribourg a cherché à rendre service à la population, en lui livrant également, à des prix aussi bas que possible, du bois, de la tourbe, des briquettes, des œufs, de la viande et des pommes de terre.

Il faut ajouter également, pour souligner, comme il le mérite, le zèle généreux et désintéressé des dames dévouées de la ville de Fribourg qui s'astreignent à aller régulièrement, chaque après-midi, servir ces denrées aux familles à revenus modestes. En fournissant, à titre gracieux, ce travail pénible et considérable, tout en rendant service à la population, le dévouement de ces dames épargne à la commune une dépense assez forte et permet ainsi de continuer, à Fribourg, ce qui ne se fait plus ailleurs, la répartition à prix réduit du riz, du sucre et du maïs.

Jusqu'ici, le port de la carte de pain à domicile par les gendarmes a donné de bons résultats et permet un recensement très serré de la population.

Le nombre des dépôts de papiers s'est accru considérablement et bien rares sont ceux qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas effectué ce dépôt.

Le système du pont de la carte de pain à domicile est certainement celui qui est le plus agréable à la population, étant donné qu'on n'évite ainsi ces longues heures d'attente devant des bureaux communaux, où l'on perd inutilement des heures précieuses. Ce travail considérable fourni par les gendarmes n'est pas aisé, et chacun sentira un

peu de bonne volonté afin de leur épargner de revenir deux ou même trois fois dans la même famille.

Qu'on ne soupçonne surtout pas le personnel préposé au ravitaillement de chercher à créer des ennuis au public ; bien au contraire, toutes ces mesures officielles sont appliquées de la façon la moins tracassière et la plus simple possible ; elles sont à la conséquence inévitable des arrêts fédéraux et cantonaux et découlent des temps anormaux et difficiles que nous traversons.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

**Soirée familiale du Cercle catholique.** — La prochaine soirée familiale est fixée à dimanche, 23 décembre, à 8 1/2 heures du soir. Les membres du Cercle y sont cordialement invités, ainsi que leurs familles, amis et connaissances.

**Union des Travailleuses.** — Cours de chant : Répétitions, demain, dimanche, à 10 h. 1/2 du matin, mercredi soir et vendredi soir.

**Fédération ouvrière fribourgeoise.** — Ce soir, samedi, au local, réunion du comité et des commissaires. Présence indispensable.

**Société de chant de la ville de Fribourg.** — Demain, dimanche, à 5 h. du soir, à la Grenette, concert en faveur de l'Orphéon. Rendez-vous des chanteurs à 4 h. 1/2 précises.

**Chœur mixte et orchestre de Saint-Nicolas.** — Ce soir, samedi, à 8 h., répétition générale pour Noël.

**Musique « La Concordia ».** — Demain, dimanche, à 8 h., soirée familiale dans la salle de la Brasserie des Tanneurs, au bénéfice des membres de la Concordia qui sont mobilisés. MM. les membres et les amis de la Société sont cordialement invités avec leurs familles.

**« Caecilia », chœur mixte de Saint-Jean.** — Demain, dimanche, à 10 h. 1/2 du matin, répétition avec orchestre.

**Société d'abstinence « Alexandria ».** — Demain, dimanche, à 8 h. du soir, à la Maison de Justice, aura lieu la conférence, accompagnée de projections, que la société Alexandria n'a pu faire donner dimanche passé : « L'éclairage à travers les âges. »

**« La Tirelire », Société d'épargne du quartier d'Alt.** — Dimanche, 23 décembre, à 2 h. 30, assemblée constitutive pour l'année 1918 et répartition au local ordinaire, Café Marcebo. Réception de nouveaux membres.

**Société d'épargne « Le Progrès ».** — Ce soir, samedi, 22 décembre, à 8 h., au local, café de l'Hôtel-de-Ville, assemblée générale statuaire et répartition.

## Calendrier

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE  
IV<sup>e</sup> de l'Avent  
LUNDI 24 DÉCEMBRE

## Ville de Noël. Jeûne et abstinence

Entrons dans l'esprit de l'Eglise, et préparons-nous, dans la joie de nos cœurs, à aller au-devant du Sauveur qui vient à nous.

## Services religieux de Fribourg

### DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

**Saint-Nicolas :** 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2 et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., office capitulaire. — 11 h. 1/2, messe basse, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 h. 1/2, chapellet.

**Saint-Jean :** 7 h., messe basse, communion. — 8 h. 1/2, messe des enfants avec instruction et chants. — 9 h. 1/2, grand messe, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres, catéchisme et bénédiction. — 6 h. 1/2, chapellet.

**Saint-Maurice :** 6 h. 1/2, messe basse. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand. — 9 h. 1/2, catéchisme français. — 10 h., messe basse, sermon français, chants des enfants. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 h. 1/2, vêpres, procession, bénédiction. — 2 h., réunion des Enfants de Marie. — 7 h. 1/2, chapellet et prière du soir.

**Collège :** 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 9 h. 1/2, messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 2 h. 1/2, vêpres paroissiales.

**Notre-Dame :** 5 h. 1/2, messe de l'Avent, bénédiction. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand. — 10 h., messe des enfants allemands avec chants, sermon, catéchisme. — 2 h., vêpres, sermon français, bénédiction, chapellet.

**RR. PP. Cordeliers :** 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, 8 h., messes basses. — 9 h., grand-messe. — 10 h. 1/2, messe basse, service académique, sermon allemand. — 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

**RR. PP. Capucins :** Dévotion des Quarante-Heures. Les trois jours, exposition du Très Saint Sacrement, à 6 h. 1/2 du matin, et messe conventuelle. — Les trois jours, sermon à 4 h. du soir et reposition du Très Saint Sacrement. — Lundi, le sermon sera en allemand. — 10 h., dimanche et mardi, messe basse avec allocation. — Le jour de Noël, après l'exercice de 4 h. du soir, absolution générale pour les Tertiaires.

Une tasse d'OVOMALTINE est le meilleur des déjeuners. Stimule, fortifie et reconstruit.

Buvez le STIMULANT. Appréh. au Vin et au Cognac.

# Dernière Heure

## Sur le front occidental

### Commentaire Havas

Paris, 22 décembre. (Havas.) — La journée a présenté le même caractère de stagnation que les précédentes, sur le front français. On ne signale toujours que des raids et des duels d'artillerie.

Toutefois, il y a lieu de noter que les Allemands ont intensifié l'importance de leurs coups de main ; notamment dans la région de Saint-Quentin et en Haute-Alsace, où il a fallu que nos fantassins, au cours d'un vif corps à corps, chassassent les Allemands d'éléments de tranchée avancées au Hartmannswaldkopf, où ils avaient réussi à prendre pied.

D'autre part, l'ennemi se remet à bombarder la ville de Reims.

## Front austro-italien

### Paris, 22 décembre.

(Havas.) — Sur le front italien, la lutte se poursuit, violente, dans les montagnes entre la Brenta et le Piave, notamment vers l'auberge du Lepre et vers le Monte Pertica, mais sans amener de modification dans les lignes de nos alliés.

## A la Chambre italienne

### Rome, 22 décembre.

(Stefani.) — A la Chambre, M. Dal'Oglio, ministre des munitions, dit : « Je suis fier d'annoncer que nos soldats ont repris toute leur activité combative et que, aujourd'hui, ils ont reconquis le mont Asolone. » (Très vifs applaudissements prolongés. Les ministres et députés, debout, acclament l'armée.)

Le ministre ajoute que les établissements d'industrie de guerre, qui étaient au nombre de 125 au début de la guerre, s'élevaient aujourd'hui à plus de 3500, employant un chiffre énorme d'ouvriers des deux sexes. (Vive approbation.)

### Rome, 22 décembre.

La commission de la Chambre chargée d'examiner la demande d'autorisation de poursuite contre le député socialiste De Giovanni, inculpé de menées pacifistes et défaitistes, a présenté son rapport. Elle conclut à l'autorisation de poursuivre.

## Les accusations du député Pirolini

### Rome, 22 décembre.

Le député Pirolini, dans le même discours où il a dit que M. Giolitti était le Caillaux de l'Italie, a dénoncé la légation d'Italie en Suisse, qui n'exercerait pas le contrôle voulu sur les relations économiques de la Suisse. M. Pirolini a parlé en outre contre les Suisses résidant en Italie ; il a exigé qu'ils fussent surveillés et qu'on fit une enquête sur leurs opérations de Bourse pendant les mois d'août et de septembre, opérations, a dit M. Pirolini, qui pourraient n'être pas sans relations avec les douloureux revers italiens d'octobre.

M. Pirolini a encore dénoncé à la vigilance du gouvernement la Garde suisse pontificale et son commandant, le colonel Repond.

(Le député Pirolini représente la conscription de Ravenne ; mais il est Milanais ; il est président du grand comité national interventionniste italien. Il appartient au parti républicain.)

### Rome, 22 décembre.

(Stefani.) — L'Observatore Romano écrit : L'affirmation du député Pirolini à la Chambre, le 20 décembre, que NN. SS. Pacelli et Tedeschini auraient assisté à une réception chez le commandeur Pacelli, en présence de M<sup>me</sup> Caillaux, est complètement fautive.

Le Vatican n'a jamais eu de contact ni direct ni indirect avec Caillaux-Renoir.

Les accusations portées sur le même sujet contre des membres de la Propagation de la foi, contre des Jésuites et contre le commandant de la Garde suisse, sont gratuites et ne méritent que le mépris.

L'Observatore Romano publie une lettre de Mgr Tedeschini, employé à la Secrétairerie d'Etat, disant : « Avant d'affirmer que j'ai assisté à une réception chez le commandeur Pacelli, en présence de M<sup>me</sup> Caillaux, le député Pirolini avait le devoir d'écouter les démentis formels et les protestations du Saint-Siège publiés dans toute la presse. »

Mgr Tedeschini ajoute que les accusations portées contre le colonel Repond, commandant de la Garde suisse, sont absolument sans fondement.

## Les événements de Russie

### Décret sur le départ du tsar

#### Londres, 22 décembre.

(Havas.) — Le Times apprend de Pétrograd, le 19, qu'un décret permet à la famille impériale, y compris ses membres incarcérés à Tobolsk, de quitter la Russie.

### Découverte d'un complot

#### Londres, 22 décembre.

De Pétrograd au Daily Telegraph, en date du 20 décembre :

Le Soviet annonce la découverte d'un complot anti-maximaliste.

Plusieurs chefs des partis cadets sont impliqués dans ce complot, qui tend à immobiliser les forces du soviet qui auraient dû lutter contre le pillage.

## Corps d'armée allemands vers Pétrograd ?

### Londres, 22 décembre.

On croit que des forces évaluées à au moins deux corps d'armée, composés de prisonniers de guerre allemands, sous les ordres d'officiers allemands, sont à peu de distance de Pétrograd.

### Londres, 22 décembre.

(Havas.) — De Pétrograd au Daily Chronicle :

Les Allemands exercent une égrotte influence à Pétrograd.

On rencontre presque partout des soldats allemands et autrichiens en uniforme.

Les prisonniers de guerre allemands sont, pour ainsi dire, libres, et il en arrive des légions chaque jour à Pétrograd.

## En Turkestan russe

### Londres, 22 décembre.

De Pétrograd au Morning Post, le 19 : Un conflit armé a eu lieu à Tashkent (Turkestan), entre les cosaques, les cadets militaires et les bolchevickis. Il s'est terminé par la victoire des bolchevickis, commandés par des officiers austro-allemands prisonniers de guerre.

## Les négociations de paix subissent un arrêt

### Londres, 22 décembre.

(Havas.) — Les journaux anglais apprennent de Pétrograd, en date du 20 décembre, que l'Allemagne aurait refusé d'accepter les conditions de paix de la délégation russe, laquelle aurait été rappelée à Pétrograd.

## L'épiscopat polonais

### Rome, 22 décembre.

Les évêques polonais de la province ecclésiastique de Varsovie, réunis en conférence, ont décidé d'envoyer au Saint-Père une dépêche d'hommage dans laquelle ils disent que l'épiscopat de la province de Varsovie, assemblée pour réorganiser l'Eglise dans l'Etat polonais, confirme son union complète avec le Siège apostolique.

## Collision de trains aux Etats-Unis — 67 morts

### Louisville (Kentucky), 22 décembre.

Hier soir, une collision s'est produite entre deux trains sur la ligne Louisville-Nashville. Il y a 67 tués et 50 blessés.

## Accident de mine

### Aussig (Bohème), 22 décembre.

(B. C. V.) — Dans le district de Karbitz, une galerie s'est effondrée, hier matin, à la mine Austria III. Parmi les ouvriers, six ont pu se sauver, et 23 ont été ensevelis.

Les travaux de sauvetage sont rendus difficiles par un incendie.

## Non-lieu

### Paris, 22 décembre.

(Havas.) — La Chambre des mises en accusation a confirmé définitivement une ordonnance de non-lieu émanant de l'enquête supplémentaire sur la mort d'Almeryda.

## SUISSE

### L'incendie d'Euseigne

#### Sion, 22 décembre.

(De notre correspondant.) — L'incendie qui a dévoré presque tout le village d'Euseigne (voir 2<sup>me</sup> page) est terminé. Il ne reste, du village proprement dit, que quatre ou cinq maisons, elle-mêmes noircies ou endommagées. Le dommage est énorme et la situation des sinistrés digne de pitié, car la plupart étaient très faiblement assurés.

Au cours des travaux de sauvetage, deux pompiers ont été grièvement blessés. L'un a reçu un lit en fer sur la tête, l'autre a eu les jambes brisées par la chute d'un pan de mur. L'état du premier serait très grave.

Quant à la cause du sinistre, on l'attribue à des enfants qui jouaient avec des allumettes.

## hambre fédérales

### Berne, 22 décembre.

Le Conseil des Etats a approuvé, ce matin, le projet d'allocation pour le renchérissement au personnel pensionné de C. F. F. Le président a déclaré ensuite la session close, en exprimant le vœu que 1918 voit la paix rendue à l'humanité.

Le Conseil national a adopté un « postulat » Wanger, invitant le Conseil fédéral à ne présenter de rapport sur ses péchés potivoirs qu'aux sessions ordinaires de décembre et de juin.

M. Jager a développé ensuite son interpellation demandant au Conseil fédéral de protester contre les mesures des bolchéviques restreignant notre activité économique et paralysant notre ravitaillement. M. Jager a déclaré renoncer à la seconde partie de son interpellation concernant une démarche en faveur de la paix.

M. Schultess, président de la Confédération, a répondu en exposant la situation économique générale qui impose à tout le monde des restrictions. La Suisse a d'ailleurs affirmé son droit à l'existence auprès des gouvernements étrangers. L'interpellation est liquidée et la session close.

## La clôture

### Berne, 22 décembre.

Le Conseil des Etats a approuvé, ce matin, le projet d'allocation pour le renchérissement au personnel pensionné de C. F. F. Le président a déclaré ensuite la session close, en exprimant le vœu que 1918 voit la paix rendue à l'humanité.

Le Conseil national a adopté un « postulat » Wanger, invitant le Conseil fédéral à ne présenter de rapport sur ses péchés potivoirs qu'aux sessions ordinaires de décembre et de juin.

M. Jager a développé ensuite son interpellation demandant au Conseil fédéral de protester contre les mesures des bolchéviques restreignant notre activité économique et paralysant notre ravitaillement. M. Jager a déclaré renoncer à la seconde partie de son interpellation concernant une démarche en faveur de la paix.

M. Schultess, président de la Confédération, a répondu en exposant la situation économique générale qui impose à tout le monde des restrictions. La Suisse a d'ailleurs affirmé son droit à l'existence auprès des gouvernements étrangers. L'interpellation est liquidée et la session close.

## Les illustrés d'actualité

La Schweizer illustrierte Zeitung de cette semaine publie en tête de ses pages le portrait de M. le conseiller fédéral Calomier, le nouveau président de la Confédération. Autres portraits : M. le conseiller fédéral Haab, M. Bozzi, président des Etats, M. le colonel Brügger, M. Calame, président du Conseil national, l'ex-président Machado, la princesse royale de Suède, celle de Danemark, M<sup>me</sup> Gramich, la présidente de l'association des femmes d'Autriche, qui va être élue députée, une Japonaise célèbre, M<sup>me</sup> Sato, directrice de banque, etc.

Deux pages sont consacrées à la campagne de Venétie : scènes pittoresques, tableaux militaires impressionnants ; la dernière page représente des ateliers de joaillers.

La Schweizer illustrierte Zeitung commence la publication de l'œuvre de Gorki : Ma jeunesse.

## PRO PATRIA

PRENEZ LES CIGARES FROWARD

Monsieur François Grand-Ulich, A. Lucas, Madame veuve Wassillon-Lucio, et famille, à Bulle, Berge et Saint-Gall; Monsieur Louis Ulrich, à Benot-Ayres; Monsieur et Madame Alphonse Ulrich et Jeanne, à Bulle; Madame et Monsieur Wally Ulrich et famille, à Berne; Monsieur et Madame Auguste Grand et famille, à Bâle; Mademoiselle Hélène Grand, à Berlin; Monsieur Walter Grand, à Genève; les familles Perret-Grand, Stajessi-Grand, Perret-Sallin, Grand, Comte, Clément, Pochon et Chatton ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Marie GRAND**  
née Ulrich  
leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, décédée le 21 décembre, à l'âge de 58 ans.  
L'enterrement aura lieu à Romont, dimanche 23 décembre, à 4 heures.  
Départ du convoi funèbre: Porée de Billen.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les familles Friedinger et leurs enfants, à Fribourg et Lausanne; la famille Vaucher-Friedinger et leurs enfants, à Lutry, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

**Madame veuve ABRILLI**  
née Muller  
leur chère belle-sœur, tante et grand'tante, décédée subitement, à l'âge de 65 ans.  
Départ du domicile mortuaire, le 23 décembre, à 1 h., rue Orimoux, 8.

**Avis au public**  
Pour cause de hausse continuelle et de la rareté des matières premières, les confiseurs et boulangers-confiseurs de la ville de Fribourg se voyent obligés de hausser les prix des petites pièces à 10 et à 20 centimes, dès dimanche 23 décembre.

Dans une chambre à coucher non chauffée  
**UN BON DUVET**  
en flume ou mi-flume  
rent les meilleurs services contre les risques de refroidissements. Vous en trouverez le grand choix, ainsi que du flume et mi-flume pour le remplissage, chez

**F. BOPP, ameublement**  
Rue du Tir, 8, FRIBOURG

**FLEURS NATURELLES**  
PLANTS VERTES ET FLEURIES  
chez J. HERTIG, horticulteur  
Rue de Alpes, 9 Téléphone 5.37

**Mél. : Norval An**  
Grand choix en boîtes fantaisie  
Bonbons, chocolats fins, Pâtes d'amandes  
Pour le réveillon, Navettes de Marseille  
Pâtés froids, Bûches de Noël, Bonans  
Spécialité : Mûchbrugglerie  
Le tout fabriqué dans la maison

**Confiserie E. LEINGRUBER**  
35, Avenue de la Gare, 35

**S. BACHMANN**  
Boucherie, rue des Epouses  
Pour les fêtes : Veau, bœuf, mouton  
Marchandises de 1<sup>er</sup> choix  
Se recommander. P.6719 F.6506

**EN CAS DE DÉCÈS**  
adviser-vous aux  
**Pompes funèbres générales**  
Bessenmüller, Gonton, Chevallon (S. A.)  
**Beati GORBOUD, représentant**  
Fribourg  
Magasin et bureaux: rue de Lausanne, 66  
Grand choix de  
**CERCEAUX**  
Téléphone  
Siège social: L'USANNE

**Sommelière**  
parlant les deux langues, est demandée tout de suite au Buffet de la Gare III<sup>e</sup> classe, Fribourg, 5308

**POUR LA FRANCE**  
(Département de l'Orne)  
Charrretiers, seigneurs et bacheliers sérieux sont demandés tout de suite. Bons renseignements. 6398  
S'adresser: Etude G. Jallies, notaire, à Vallorbe.

On demande pour tout de suite, une  
**bonne sommelière**  
ET UNE  
**bonne cuisinière**  
pour l'Hotel de Ville de Broc; bons certificats exigés. S'adresser à M. SUDAN, hôtel de l'Union, Broc. 6480

A remettre, à de bonnes conditions,  
**un petit hôtel**  
et un café-restaurant  
Ces deux établissements sont très bien situés et susceptibles de développement. Demander plus amples détails, en indiquant références, à la Brasserie Beauregard, Ti-voll, Lausanne. 6474

ON TROUVE  
**Viande fraîche**  
de cheval  
à la Boucherie chevaline, Heng, rue des Augustins, 124, Fribourg. 6512

**APPAREILS**  
photographiques  
Grand choix - Prix courant gratuit.  
**A. SCHNELL**  
Place St-François, 9, Lausanne

**Banque Internationale de Commerce de Péetrograd**  
SUCCURSALE DE GENÈVE  
6, Boulevard du Théâtre, 6  
CAPITAL ET RÉSERVES : 120 MILLIONS DE ROUBLES

**REÇOIT DES DÉPÔTS**  
en Comptes ROUBLES  
en Comptes FRANCS français  
en Comptes FRANCS suisses  
A VUE ET A TERME aux meilleures conditions

**Au Tigre Royal**  
Ed. ENGLER, fourreur  
Hôtel Schweizerhof, Place de la gare, BERNE  
Maison spéciale de fourrures  
FONDÉE EN 1871



**Fourrures**  
en tous genres et de tous prix  
Exécution de tout article de pelletterie  
Ateliers de 1<sup>er</sup> rang  
— TÉLÉPHONE 819 —



**Dermaline**  
Guérit en une nuit les gerçures, engelures, rougeurs de la peau, etc.  
Appliquer la Gelée Dermaline sur les parties malades après un lavage à l'eau tiède

**Clermont & E. Fouet**  
GENÈVE

**Chronomètres INNOVATION**  
Vente directe du fabricant aux particuliers  
5 ans de garantie — 10 mois de crédit — 3 jours à l'essai  
Echangeement contre 15 rubis, forte boîte caoutchouc. — Réception de précision.  
Plus de 25,000 chronomètres «Innovation» en usage. Nombres lettres de réclamation.

No 2476. Belle argent. 12,500 contrôlé à courtoisie gratuite, boîte argent. Au comptant Fr. 62.— A terme... 65.—	No 2477. Belle argent. 12,500 contrôlé à courtoisie gratuite, boîte argent. Au comptant Fr. 70.— A terme... 77.—
No 2478. Belle argent. 12,500 contrôlé à courtoisie gratuite, boîte argent. Au comptant Fr. 23.— Par mois Fr. 5.—	No 2479. Belle argent. 12,500 contrôlé à courtoisie gratuite, boîte argent. Au comptant Fr. 20.— A terme... 24.—
No 2480. Belle argent. 12,500 contrôlé à courtoisie gratuite, boîte argent. Au comptant Fr. 20.— A terme... 24.—	No 1904. Belle argent. 14 kar. contrôlé, boîte nickel, courtoisie gratuite. Au comptant Fr. 20.— A terme... 24.—
No 1905. Belle argent. 14 kar. contrôlé, boîte nickel, courtoisie gratuite. Au comptant Fr. 20.— A terme... 24.—	No 1906. Belle argent. 14 kar. contrôlé, boîte nickel, courtoisie gratuite. Au comptant Fr. 20.— A terme... 24.—
No 1907. Belle argent. 14 kar. contrôlé, boîte nickel, courtoisie gratuite. Au comptant Fr. 20.— A terme... 24.—	No 1908. Belle argent. 14 kar. contrôlé, boîte nickel, courtoisie gratuite. Au comptant Fr. 20.— A terme... 24.—
No 1909. Belle argent. 14 kar. contrôlé, boîte nickel, courtoisie gratuite. Au comptant Fr. 20.— A terme... 24.—	No 1910. Belle argent. 14 kar. contrôlé, boîte nickel, courtoisie gratuite. Au comptant Fr. 20.— A terme... 24.—

Pensez aux grands avantages de notre système de vente «Innovation»

EXACTE! No 3276 «ELEGANTE!»  
**Fabrique Innovation, A. Mathieu-Jaquet, La Chaux-de-Fonds**  
Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903.  
La première du genre en Suisse. — Toujours la même qualité.  
Demandez nos catalogues gratuits et franco. Agents sérieux et honnêtes demandés.  
Bonne chose de monter, réparer et bien servir. Indiquer le nom du journal.



**Achat de taureaux d'élevage**  
Un achat de taureaux, âgés de 12 à 18 mois, de la race tachetée rouge aux yeux, jeudi 27 décembre, à 1 heure de l'après-midi, sur le champ de foire, à Fribourg.  
On achètera des taureaux de 1<sup>er</sup> et 3<sup>es</sup> choix. L'expédition des animaux achetés se fera le même jour. 6511

**HÆUSSER**  
La grande marque française

coûté à présent Fr. 0.50 (5 fr. 50 de vin et 4 fr. de frais). Il est maintenant beaucoup moins que celle qui peut rivaliser avec les bonnes marques françaises. Comme nous tenons infiniment à faire connaître l'excellence de cette marque, nous sommes prêts à joindre à toute commande de 20 bouteilles = 10 bouteilles entièrement gratuites et franco; titre de pro s'agrande. — La 24<sup>e</sup> bouteille, nous y ajoutons 12 bouteilles absolument sans frais! Il faut, pour bénéficier de ces avantages, se retirer de ce journal ou nous adresser la présente annonce. 5836

**LA CHAMPENOISE S. A., Lucerne.**

**Café du Gothard**  
Dimanche 23 décembre, dès 8 heures du soir  
**CONCERT**  
DONNÉ PAR  
l'Orchestre ESTUDIANTINA  
8 exécutants

**Grand café-restaurant CONTINENTAL**  
FRIBOURG

Le soussigné informe l'honorable clientèle de M<sup>lle</sup> A. BRECHBUHL, ainsi que tous ses amis, connaissances et le public en général qu'il dessert depuis le 16 décembre le susdit établissement.

Par une cuisine de premier ordre et des consommations de choix, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

**Auditions permanentes du PIANO-VIOLON**  
**PHONOLISZT-VIOLINA**  
A l'occasion des fêtes de nouvel an  
NOUVEAU PROGRAMME  
La liste des pièces sera publiée dans un prochain numéro

**E. JAGGI-SCHILT**  
vis-à-vis Hôtel de l'Union, Bulle.

**L'ALMANACH CATHOLIQUE**  
DE LA SUISSE FRANÇAISE  
pour 1918  
Prix : 50 CENTIMES

**Almanach du Pèlerin**  
pour 1918  
Prix : 75 CENTIMES

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE  
et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

**Les Epargnes**  
confiées à la Caisse d'Epargne de la ville de Fribourg, Grand-Rue, N° 4, jouissent de l'exemption de tout impôt jusqu'à concurrence de 1,200 fr.  
Taux d'intérêt bonifié 4 1/4 %

**Véritables œufs entiers séchés**  
Marque :



remplaçant les œufs frais de poules  
**CONSOMMATEURS!**  
Exigez la marque ci-dessus et ne confondez pas ce produit avec d'autres composés de blancs d'œufs au lait seulement.

EN VENTE  
dans les principaux magasins

Le paquet de 5 à 6 œufs entiers	Fr. 1.50
Le paquet de 3 œufs entiers	» 1.00
Le paquet de 17 blancs d'œufs	» 1.00

Produit excellent garanti pur  
Agence générale pour le canton de Fribourg :  
**EIGENMANN CHATTON & Co, Fribourg.**

**Livraison de bétail pour l'armée**  
Jeudi 27 décembre, à 8 heures du matin, à MOURET; à 10 heures, à FARVAGNY; à midi, à RIVAZ; et à 2 heures, à FRIBOURG.

**Confiserie PERRIARD**  
61, Rue de Lausanne, 61  
Téléphone 489 FRIBOURG Téléphone 5836

**Salon de Rafraîchissement**  
Grand choix de boîtes fantaisie  
Chocolats et Bonbons fins  
Fabrication de la maison

**Cours de danse**  
Un nouveau cours de danse et de tenue commencera le 10 janvier, à 8 h. du soir. S'inscrire de suite. Leçons particulières. One et Two-Step, Maxie, Fox Trot.  
**Léon GALLEY, professeur**  
Avenue de Rome, 5.

**Pharmacie d'office**  
 DIMANCHE 23 DÉCEMBRE  
 et service de nuit dès le samedi  
 22 décembre, à 9 h. du soir,  
 jusqu'au samedi 29 décembre,  
 à 8 h. du soir. 64 8  
**Pharmacie ESSEIVA**  
 rue Pont-Suspendu.

On demande pour Lucerne  
 dans bonne famille avec enfants,  
 une

**JEUNE FILLE**  
 catholique, de 17 à 19 ans, d'honorable et simple famille, de la campagne pour aller dans le ménage. On s'occupe d'apprendre l'allemand.  
 S'adr. à M<sup>lle</sup> M. Welgarter, à Lucerne, Zürcherstrasse, 5, Lucerne.

**JEUNE HOMME**  
 diplômé d'école, trouverait place pour l'hiver à l'étranger, ou aider aux travaux agricoles. Gagne bien son argent; vie de famille bien soignée.  
 S'adr. à Simon Niggli, 40, à D-111 Genève. 643

**COMPTABILITÉ**  
 Excellentes leçons particulières par correspondance. Initiation rapide à tous les systèmes de comptabilité. Notice sur demande.  
 H. Bénédict, expert-comptable, 1, rue du Pont-Suspendu, Lausanne. 6360

**Cadeaux élégants:**  
 Cravates  
 Cache-Cols  
 Parapluies — Cannes  
 Dernier genre

**Sports d'hiver**

**Polos, paste-montagnes**  
 Casquettes skieurs  
 Bérets alpins  
 Echarpes en laine  
 Gants de sports  
 Moufles

**Prix très avantageux**  
**CHAPELLERIE**  
**GALLEY**  
 24, rue de Lausanne, Fribourg

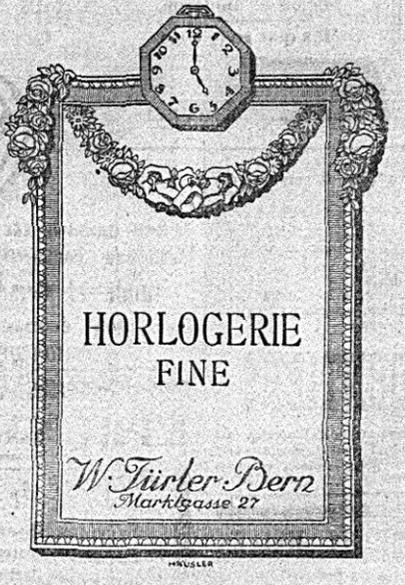
**Belle chevelure**  
**ENGADINA** guérit  
 les cheveux pellicules, seche et chevelure poussent en peu de jours.  
 Envoi contre remboursement  
 Grand flacon, Fr. 3.50 | Discrets  
 Petit, Fr. 1.75  
 Engadina, 2, Lugano (gare).

**DENTIERS**  
 Je fais, jusqu'au nouvel an, les dents hors l'usage, Fr. 1.20 la dent. Réalisation par retour du courrier.  
 Maison de confiance et de confiance p. les prix  
 DUBOIS, Numa Drex, 90, rue de la Chapelle, Fribourg.  
 13.95 Téléphone 13.95

**Maison d'habitation**  
 à Yverdon  
 comprenant 3 appartements, magasin d'épicerie, des bacs, etc., le tout sur un grand terrain. On peut y faire un grand hôtel ou un grand hôtel. S'adr. à Eugène NERNY, épicer, Yverdon.

71, Place St-Nicolas, 71, Fribourg,  
**CADEAUX UTILES**  
**GANTS** peau et tissu  
 Coles, cravates, bretelles  
 Grand choix de parfums  
 Broserie fine et ordinaire  
 Articles divers en Ivoire  
**Broderies de St-Gall** au prix de fabrication  
 Téléphones 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50.  
**P. ZURKINDEN, coiffeur**

**Avis aux campagnards**  
 J'avise l'honorable public que je suis acheteur de sommets de terre aux prix de Fr. 18 à 100 k.  
 N'oubliez pas nos habitants de la ville de Fribourg, les hôpitaux, les collèges, pensionnaires, instituteurs, etc.  
 Adresse: Jean Egger, à Ecuvillens. Téléhone 18.03.



**HORLOGERIE FINE**  
**W. Furler-Bern**  
 Marktgasse 27

**Ventes de bois de feu**  
 L'inspecteur soussigné exposera en mises publiques, dans la forêt cantonale de Belvaux, le **jeudi 27 décembre**, les lots de bois suivants:  
 30 tonnes de foyard.  
 40 tonnes de daille.  
 15 tonnes de sapin.  
 2,500 fagots de cône et 10 tas de dé.  
 Rendez-vous des mises à 9 1/2 heures du matin, à l'entrée de la forêt contre le village.  
 Les amateurs misant pour des tiers devront produire des commissions écrites.  
 L'inspecteur des forêts du 1<sup>er</sup> arrondissement, J. Darbellay.

**L'AGENCE**  
**IMMOBILIÈRE & COMMERCIALE**  
**FRIBOURGEOISE S. A.**  
 à Fribourg  
 a transféré ses bureaux, anciennement au Café Gothard à la  
**Rue du Pont Suspendu N 79**  
 Téléphone 1.33  
 Ventes immobilières. Gérances d'immeubles.  
 Recouvrement de créances.  
 Assurances. — Service de locations.

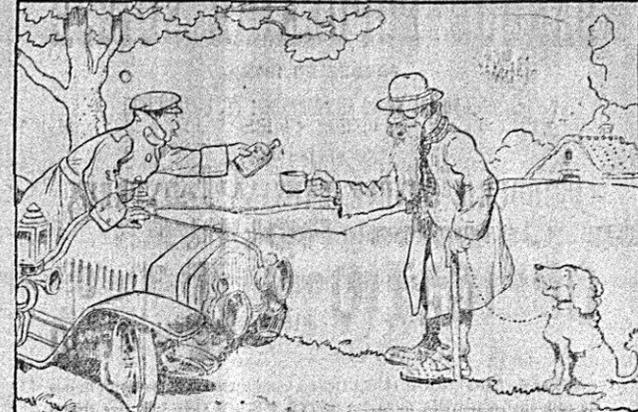
**Vente de bétail pie noir**  
 La soussignée vendra en mises publiques, **jeudi 27 décembre**, à 1 heure du jour, à **Fribourg**, 3 vaches de trait, 1 génisse portante, 2 génisses de 2 ans, 5 000 pieds foins et regain.  
 P. 6591 F 489-1508  
 L'exposant: **Marie ROULIN**.



**Avant de faire vos achats pour les Fêtes, consultez ces Prix**  
 car il est de votre intérêt, par ces temps de vie chère, de veiller à ce que vos achats soient faits de bonne qualité et très avantageusement. Mes prix actuels vous permettront cela. Le Catalogue illustré des Montres, Chaînes, Bijouterie, Régulateurs et Réveils est envoyé sur demande, **GRATIS ET FRANCO**.  
 Afin de vous convaincre de la bonne qualité de mes produits, j'envoie volontiers aux personnes solvables envois à choix.  
**G. WOLTER-MOERI, Fabrique d'Horlogerie**  
 Envoi contre remb. LA CHAUX-DE-FONDS Echange admis.

<b>5 ans de garantie écrite pour régulateurs</b>	<b>3 ans pour montres, réveils et pendulettes</b>
<b>N° 661. Régulateur « Suisse », hauteur 110 cm, longueur 39 cm., cabinet noyer mat, orné avec croix fédérale et « Guillaume Tell », balancier « Helvetia », marchant 15 jours, extra, superbe sonnerie cathédrale. Fr. 41.25</b>	<b>N° 290. Pendulette bois sculpté, hauteur 15 cm. Fr. 2.25</b>
<b>N° 500. Régulateur Réclame, haut. 80 cm., noyer mat, marchant 15 jours, superbe sonnerie. Fr. 21.90</b>	<b>N° 508. Hauteur 20 cm., riche sculpture. Fr. 3.25</b>
<b>N° 245. Réveil de précision « Général Wille », haut. 22 cm., boîte nickelée, grande cloche avec ou sans le portrait du Général Wille et couleurs suisses et inscription « Souvenir de l'occupation des frontières 1914-1915 ». Très forte sonnerie, cadran lumineux. Fr. 8.55</b>	<b>N° 512. Coucou, hauteur 50 cm., chantant les demis et les heures. Fr. 17.50</b>
<b>N° 362. Réveil de précision « Witter-Moeri », haut. 19 cm., très forte sonnerie à cloches, cadran lumineux. Fr. 9.50</b>	<b>N° 713. Coucou, hauteur 44 cm., Toutes les heures et demi-heures, l'oiseau sort, chante et rentre, riche sculpture. Fr. 22.—</b>

**DE LA SANTÉ A BON MARCHÉ**



Tenez, mon pauvre vieux, pour guérir vos vieux rhumes négligés, toux, bronchites, catarrhes, asthme, grippe, etc., voilà du **GOUDRON-GUYOT**. C'est la santé à bon marché.

Usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phthisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon en tuant les mauvais microbes causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et à fortiori de l'asthme et de la phthisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot.

EN VENTE CHEZ: MM. Horgnrecht & Göttsch, Pharmacie Centrale Fribourg.

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette: celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs: violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris**.  
 Prix du Goudron-Guyot: 2 fr. 50 le flacon.  
 Le traitement revient à 10 centimes par jour et guérit.  
 P. S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capucins-Guyot au goudron de Norvège de **plus maritime pur**, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon: 2 fr. 50.

**Chemiserie A. DÆSTER**  
**FRIBOURG**  
 10, Avenue de la Gare, 10

**Cadeaux utiles**  
 POUR MESSIEURS:  
 Chemiserie,  
 Sous-vêtements,  
 Chaussettes,  
 Breteles,  
 Cravates en tous genres



**Grammophon** à vendre d'occasion, en très bon état, 8 disques, à 4 et 10 cm., et tous accessoires, 60 Fr. S'adresser à P. 6591 F, à Publicitas S. A., Bulle. 6403

**ON DEMANDE** une jeune fille, de préférence de la campagne, pour un ménage où il y a trois enfants. 6411 Offres sous P. 6540 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**On demande** à acheter d'occasion, une romaine, contenance de 125 à 175 litres. S'adresser à l'imprimerie Saint-Paul, Péroles, Fribourg, qui renseignera.

**JEUNE HOMME** faire connaissance d'un Monsieur de langue française pour la conversation. Envie: M 25 C, Poste restante, Fribourg. 649

**ON DEMANDE** pour tout d'uite, une **SERVANTE** sérieuse pour faire le ménage et servir au café. Bons gages. Adresser offres sous chiffres P. 2576 D à Publicitas S. A., Delémont.

**Ameublements complets**  
**P. LEIBZIG, tapissier**  
 successeur du dépôt de meubles  
**GRUYERIA, Avenue de Péroles, 4**  
 FRIBOURG. — TÉLÉPHONE 638  
 Grand et beau choix de meubles simples et de luxe. Trousseaux et fournitures en tous genres et sur commande. 6387-14-5  
 (Maison fribourgeoise)

**Grand Café de l'Hôtel du Bœuf**  
 Dimanche 23 décembre, de 3 à 7 heures  
**GRAND CONCERT**  
 donné par l'Estudiantina (6 exécutants)  
 Dès 8 heures  
**GRAND LOTO**  
 organisé par la Société des garçons bouchers  
 Beaux et nombreux lots

**D<sup>r</sup> méd. W. TOBLER**  
 anc. médecin-assistant à la Polyclinique de l'Université de Berne (Prof. Dr Sahli), médecin-assistant pendant plusieurs années à la clinique pour enfants, de l'Université de Berne (Clinique Jenner pour enfants: Prof. Dr Stooss), ancien remplaçant du médecin-assistant de la clinique pour enfants de l'Université de Vienne (Prof. Dr v. Pirquet). P. 9750 Y 6429  
**Spécialiste**  
 POUR  
**Maladies des enfants**  
 BERNE, Waisenhausplatz, 12, 1<sup>er</sup>  
 Consultations: Jours d'œuvre, de 1 1/2 à 3 heures, suivant entente.  
 — TÉLÉPHONE 60.88 —

**Vente de bétail et chédail**  
 Pour cause de mise à bail de son domaine, la soussignée vendra en son domicile à **Moncor, près Villars-sur-Glané**, le **3 janvier**, des 1 h. précise de midi, savoir:  
 2 vaches portantes on fraîches réées, 2 génisses d'une année, 1 bonne jument de trait, 1 bon chien de garde, 5 charrs, dont 1 a ressort, 1 caisse à purin, 1 caisse à gravier, 1 faneuse, 1 rateuse, 1 charnu brabant, 1 hutoir, 2 herases, dont une à prairie, 1 huche-paille, harnais de chevaux et de vaches, autres objets trop long à détailler.  
 Paiement au comptant.  
 L'exposant: **Veuve BAPST**.

**COMBUSTIBLES**  
 Economie de tous combustibles par l'appareil  
**SPIR**  
 Concessionnaire pour Fribourg:  
**H. SCHRETER, 21, rue des Alpes**  
 Visitez la vitrine Papeterie commerciale, rue de Romont.

**Pour les fêtes de Noël & Nouvel An**  
 VOUS TROUVEREZ  
 chez **J. BOINARD**  
 Avenue des Alpes, 31 Avenue des Alpes, 31  
**MONTREUX**  
 Beau choix d'appareils électriques, tels que:  
 Fers à repasser, réchauds réglables, radiateurs, bouillottes, Chauffe-pieds, compresses électriques, etc. des meilleures marques suisses et au plus bas prix du jour.

Prochain tirage **31 Décembre**  
**Tentez la Chance!**  
 avec quelques bonnes Obligations à Lots  
 Nos obligations à prime offrent les plus sérieuses chances de gain, les primes et remboursements s'élevant à des millions de francs.  
 Valons aperçus de gros lots

81 à	5,000
60 à	10,000
30 à	15,000
75 à	20,000
23 à	50,000
	200,000

et des milliers de lots de 1,000, 500, 100, 50, etc.

